

option Maréchalerie

RNCP2761 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	212
Code(s) ROME	A1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Activités visées : Le maréchal-ferrant qualifié met en œuvre les différentes techniques liées à l'exercice de son métier :
- devant le cheval à ferrer,
- devant un pied et des aplombs normaux,
- devant un pied ou un membre nécessitant des soins orthopédiques,
- devant un pied souffrant d'une maladie se répercutant sur la boîte cornée,
- après des accidents ou des interventions chirurgicales ayant nécessité la mise en place de ferrures orthopédiques.

Le maréchal-ferrant qualifié et les autres interventions :

- de la même façon que pour le cheval, il peut être amené à intervenir sur le pied des bovidés et autres ongulés,
- il pourra assurer, dans certains cas, des opérations de toilettage,
- dans le cadre fixé par la loi, il assure les soins de première urgence ; de la même manière, il pourra être amené à intervenir pour maintenir les capacités masticatoires du cheval.

Il s'initie à l'organisation et à la gestion de l'entreprise artisanale et participe aux activités de la vie professionnelle et sociale.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Capacités attestées : Capacités communes :
 - S'exprimer et communiquer par oral et par écrit dans des situations de la vie professionnelle et sociale
 - Mobiliser des connaissances mathématiques, des méthodes de raisonnement afin de résoudre des problèmes issus de situations professionnelles ou issus de la vie courante
 - Pratiquer des activités physiques et sportives dans une optique de santé, de sécurité et d'insertion professionnelle et sociale
 - A partir des différentes approches de l'environnement social, prendre conscience des droits, des devoirs et responsabilités du citoyen
- Capacités professionnelles :
 - Se situer en tant qu'ouvrier qualifié en maréchalerie dans une entreprise artisanale de maréchalerie ou dans une entreprise hippique : situer l'entreprise artisanale de maréchalerie au sein de la filière cheval
 - Maîtriser les techniques élémentaires de maréchalerie en respectant les règles de sécurité et le bien-être du cheval

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activité : - Entreprises de maréchalerie ;
- Exploitations d'élevage ;
- Etablissements hippiques : centres équestres, écuries de courses, services haras nationaux.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : L'ouvrier qualifié en Maréchalerie est un professionnel du cheval dans le domaine du pied. Il assiste le maréchal-ferrant. Il peut être indépendant ou salarié d'une entreprise hippique ou de maréchalerie.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 650 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 611
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	60 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé : – pour moitié au moins d'enseignants des établissements agricoles publics ou privés justifiant des titres et diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au CAPA,
– pour moitié au maximum d'employeurs et de salariés des professions concernées.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP25090

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr
<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2761/>